

PREMIER CONCOURS D'ACCÈS
À L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

SESSION 2020

Vendredi 11 septembre 2020

Cinquième épreuve d'admissibilité : 3h (coefficient 2)

DROIT PUBLIC

- 1 – Les extensions exceptionnelles de compétence du pouvoir exécutif en droit public français contemporain. (10 points)**

- 2 – Les sanctions de la méconnaissance de la norme constitutionnelle en droit public français contemporain. (10 points)**